

Une curieuse *clef*, ajoutée par Morel de Voleine à la collection du *Guignol*, appartenant à M. L. Galle, permet de découvrir les mystérieuses combinaisons, compliquées d'anonymes et de pseudonymes, dont cette feuille satirique était coutumière.

Antérieurement à la création du *Journal de Guignol*, et toujours désireux de s'associer au mouvement intellectuel lyonnais, il s'était associé, dans une certaine mesure, à la publication de la *Province*, créée par A. Steyert et Marc Fournel, et imprimée par A. Vingtrinier. M. Vaïsse, préfet du Rhône, qui goûtait peu les allures indépendantes de cette fille de la *Gazette*, l'étouffa judiciairement, à son quatorzième numéro.

L'ACADÉMIE DU GOURGUILLON dut le jour à un ordre d'idées identiques, et à une plaisanterie imaginée par Clair Tisseur et continuée, en collaboration avec Storck. Tous deux conférèrent, solennellement, le titre de membre de cette pseudo-académie, à quelques amis, et écrivirent à Morel de Voleine, qu'ils l'avaient nommé président. Ce dernier accepta cette charge, avec plaisir. Fait d'autant plus extraordinaire que, sauf l'ordre du Lys, dont il fut gratifié, à l'âge de trois ans, il s'appliqua, durant toute sa vie, à fuir les honneurs et les distinctions, et ne fut ni conseiller municipal de Cogny, ni académicien de Lyon. La constitution de l'Académie du Gourguillon justifiait cette exception.

« Art. VI. — L'Académie ne tient pas de séances publiques.

Art. VII. — L'Académie ne tient pas de séances privées.

Art. IV. — Quiconque aura contribué à la préservation des vieilles traditions lyonnaises par la plume, le pinceau,